Réf. Farde e-Assemblées : 2495328

N° OJ : **30**

Projet d'Arrêté - Conseil du 05/12/2022

Objet : Bibliothèque Elisabeth Carter.- Continuité des travaux STIB pour la station Toots Thielemans.- Avenant au contrat de bail pour la Bibliothèque Carter, boulevard Maurice Lemonnier 122.- Prolongation pour une durée de 3 ans à partir du 01/02/2023.

Le Conseil communal,

Considérant la continuité des travaux du chantier STIB pour la station Toots Thielemans;

Considérant la décision du Collège du 12/12/2019, et du Conseil communal du 16/12/2019, relative au déménagement de la Bibliothèque Elisabeth Carter suite aux travaux de la STIB pour la station Toots Thielemans et au Contrat de bail pour le boulevard Lemmonier 122;

Considérant qu'un pacte entre la Ville et la Région de Bruxelles-Capitale existe, que celui-ci prévoit que la STIB prend à sa charge l'ensemble des frais relatif à l'emménagement de la Bibliothèque dans les nouveaux locaux, le déménagement, ainsi que les travaux et le loyer de la Bibliothèque;

Considérant la délibération de ce Conseil Communal du 16/12/2019 admise à sortir ses effets par lettre de Monsieur le Ministre de la Région Bruxelloise du 13/01/2020;

Considérant que le contrat de bail est conclu pour une durée déterminée de trois ans à compter du 01/02/2020 jusqu'au 31/01/2023;

Considérant que suite à la continuité des travaux STIB pour la station Toots Thielemans, il est demandé de prolonger le contrat de bail pour l'occupation par la Bibliothèque Carter, boulevard Maurice Lemonnier 122, pour une même période supplémentaire, c'est à dire pour une durée de 3 ans à partir du 01/02/2023

Considérant l'avis juridique;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE:

Article unique : Suite à la continuité des travaux STIB pour la station Toots Thielemans, l'avenant au contrat de bail entre la firme WISIAN SRL, numéro d'entreprise BE 0448.736.747, dont le siège social est situé Kapittel 21, à 1500 Halle, représentée par Mme Frieda DE KERF, gérante, et la Ville de Bruxelles pour l'occupation par la Bibliothèque Carter, boulevard Maurice Lemonnier 122 à 1000 Bruxelles, prolongation pour une durée de 3 ans à partir du 01/02/2023, est adoptée.

Annexes :